

Étude de faisabilité et d'opportunité d'une plate-forme régionale de données géographiques en Champagne-Ardenne

Partenariat CIGAL et grande
région

Où en sommes-nous ? Où
allons-nous ?

3 mai 2016

DREAL / SCDD / Fr. Mathonnet



PRÉFET
DE LA RÉGION
ALSACE-CHAMPAGNE-
ARDENNE-LORRAINE

Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDTL

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

www.alsace-champagne-ardenne-lorraine.developpement-durable.gouv.fr

Sommaire

- Déroulement de l'étude
- Conclusions de l'étude d'opportunité
- Conclusions de l'étude de faisabilité
 - Les services rendus
 - Les acteurs et les accès
 - La gouvernance
 - Les actions régionales et les actions locales
 - La structure
 - L'outil
 - Le calendrier
- Les actions en cours et prévues pour 2016



PRÉFET
DE LA RÉGION
ALSACE-CHAMPAGNE-
ARDENNE-LORRAINE

Une étude d'opportunité et de faisabilité

- A l'échelle de la Champagne-Ardenne, en prenant en compte le contexte de la nouvelle région
- Réalisée par le cabinet IETI Consultants, et financée par la DREAL
- Étude réalisée de novembre 2014 à octobre 2015
- Un comité de pilotage étendu : État et Collectivités
 - SGAR, DREAL, CRég, DRAAF, DRAC, DDT 08 et 51, INSEE, AESN, ARS, CD 51 et 52, Reims Métropole, Grand Troyes, Langres, SDEHM, CC Vitry
 - 4 réunions
 - Une journée régionale
- Un rapport d'opportunité, un rapport de faisabilité et une synthèse



Déroulement de l'étude

- 1ère phase (opportunité)
 - Dresser un état des lieux du SIG chez les acteurs publiques en région (outils, données, Inspire...)
 - Connaître les attentes et besoins de ces acteurs en matière de plateforme
- 2ème phase (faisabilité) :
 - Définir
 - les services attendus par les acteurs
 - ce que pourrait être le pilotage, la gouvernance, l'animation
 - les outils possibles
 - les ressources humaines et financières

sous forme de scénarios pour avoir tous les éléments utiles pour la suite



L'étude d'opportunité

- Un questionnaire pour dresser l'état des lieux (45 réponses sur 130 sollicitations), des entretiens, et une journée régionale d'échanges le 23 avril 2015 (60 participants)
- Elle a conclu positivement sur l'opportunité :
 - un intérêt des services de l'État et des collectivités
 - une attente avérée à des degrés variés, principalement sur la connaissance de l'existant et des échanges de données
 - un fort besoin d'animation territoriale de proximité



L'étude de faisabilité

Une IDG État / Collectivités

- Le cahier des charges demandait d'étudier 2 scénarios :
 - une IDG État avec association progressive des collectivités
 - une IDG État/Collectivités dès le début
- Le comité de pilotage et les résultats des enquêtes ont très vite montré que seul le scénario État/Collectivités était à retenir



Les services rendus

- Définition d'une liste de services de base, avec une évolution progressive vers les services étendus
 - Transfert, consultation, téléchargement de données ou accès à des web services de données
 - Saisie, importation, consultation ou téléchargement de métadonnées, avec moissonnage des métadonnées entre l'outil du partenaire et la plate-forme
 - Création et animation de groupes de travail thématiques
 - Assistance méthodologique, formation...
 - Accompagnement juridique des organismes sur les aspects concernant les données
 - Mutualisation de la production de référentiels
 - Mutualisation de l'acquisition de référentiels hors RGE
 - Interface éditoriale « de communication »
 - Gestion d'un annuaire des acteurs et de leurs compétences



Production mutualisée de référentiels

- Achèvement de la numérisation du cadastre sur la région Champagne-Ardenne : estimation IGN : 430 K€ HT
- Occupation du sol à grande échelle : coût estimé de 170 à 180 K€
- RTGE (référentiel topographique à très grande échelle), conforme au standard PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié)
- Lever d'un PCRS par méthode topographique (2 à € par mètre linéaire de voirie) : coût total compris entre 35 et 70 M€
- Restitution photogrammétrique extraite de l'orthophotoplan à très grande échelle : coût difficile à évaluer
- Acquisition d'un orthophotoplan à très grande échelle (inférieure au décimètre)



Accès à la plate-forme

Un scénario « Open Data »

- Toutes les données publiques sont mises à disposition de tous les acteurs, dans le respect des directives européennes et la réglementation française
- L'accès aux services est restreint suivant les catégories d'acteurs. 3 catégories d'acteurs :
 - Les collectivités et administrations disposent d'un accès inconditionnel et non restreint à la totalité des services de la plate-forme
 - Les ayants-droits peuvent bénéficier sous conditions de tout ou partie des services de la plate-forme. Les organismes de droit public (autres que collectivités et administrations) se retrouvent majoritairement dans cette catégorie.
 - Des acteurs peuvent être associés à des actions ponctuelles, comme des groupes de travail. Les organismes de droit privé se retrouvent majoritairement dans cette catégorie. Ils peuvent accéder aux services sous condition (fourniture de données par exemple).

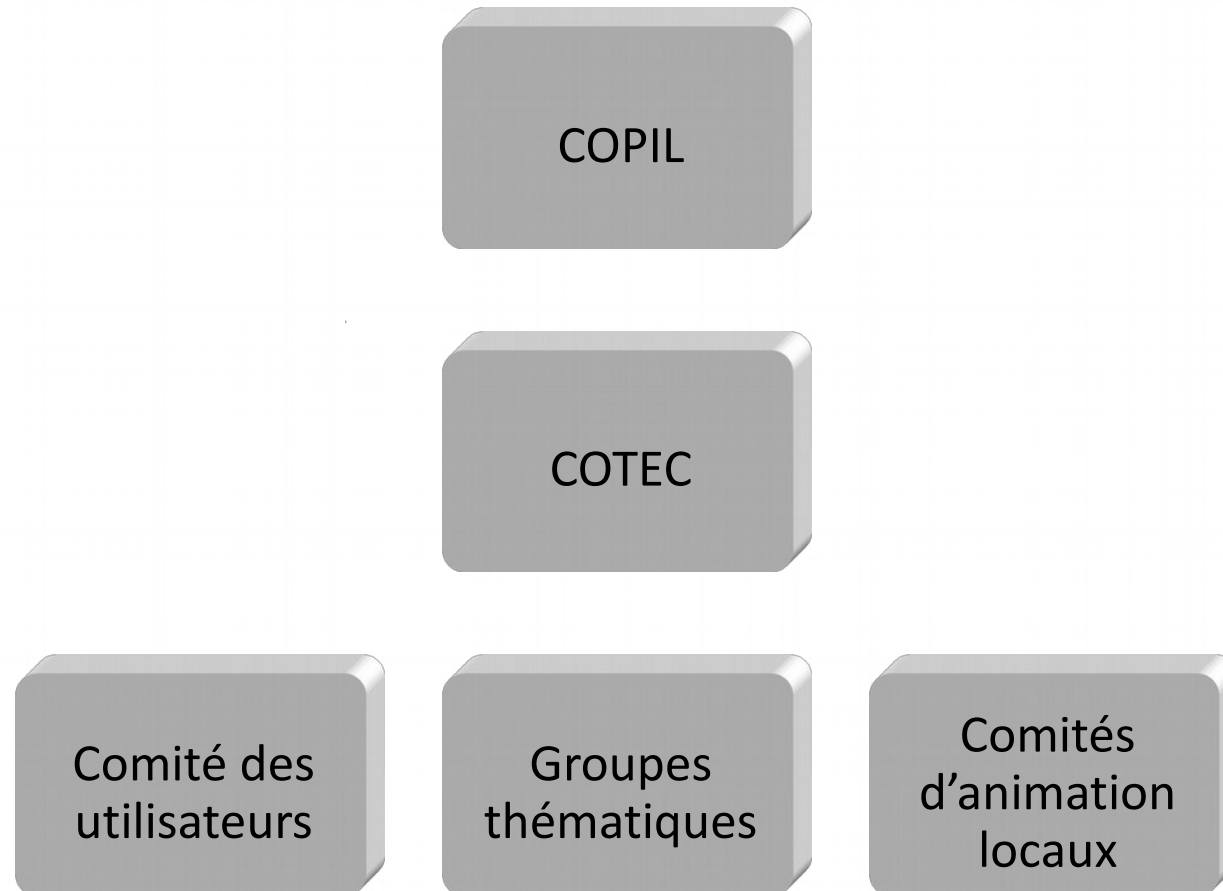


Implication des acteurs dans le pilotage

- Financeurs : les financeurs sont des partenaires apportant une contribution financière récurrente au fonctionnement de la plate-forme. Ils sont impérativement associés au pilotage de la plate-forme.
- Partenaires : acteurs associés au pilotage de la plate-forme, même s'ils ne contribuent pas à son financement.
- Ayants-droits : acteurs associés à des actions ponctuelles ou bénéficiant de tout ou partie des services de la plate-forme sans être impliqués dans son pilotage.

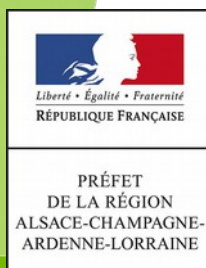


La gouvernance



Gouvernance et organisation : COPIL

- Conclusion de l'étude, un copil constitué de :
 - financeurs
 - représentants Collectivités de chaque catégorie de collectivité (départements, grandes agglomérations, communautés de communes)
 - représentants État (à définir)
- Les questionnements pour arriver à la conclusion :
 - Quel comité de pilotage (au niveau Grand Est) ?
 - Très restreint : Région, SGAR, DREAL
 - Ouvert aux départements et administrations départementales ?
 - Ouvert aux EPCI ?
 - Ouvert à d'autres acteurs ?
 - Questions sur l'efficacité d'un COPIL très ouvert ou très restreint
 - Question sur le poids des organismes non impliqués financièrement dans les décisions



Gouvernance et organisation : COTEC

- Conclusion de l'étude :
 - un COTEC à l'image du Copil, éventuellement + large et/ou
 - les représentants des comités d'animation locaux et des groupes thématiques ?
- Les questionnements pour arriver à la conclusion :
 - Quel comité technique (au niveau Grand Est) ?
 - Même débat sur la représentation des organismes et l'efficacité du COTEC
 - Possibilité d'accueillir des représentants des diverses catégories, ce qui pose la question de leur mode de désignation
 - S'il existe une « Assemblée Générale des ayants-droits », possibilité d'opter pour un COTEC plus restreint



Gouvernance et organisation

Autres instances

- Comités locaux d'animation
 - En département ou inter-départements : les acteurs s'organisent entre eux pour en assurer l'animation ou le COFIL met à disposition les moyens d'animation
- Comité des utilisateurs
 - Assemblée générale annuelle de tous les ayants-droits
- Groupes thématiques
 - Créés à l'initiative des participants qui s'organisent entre eux pour en assurer l'animation
 - Créés à l'initiative du COFIL qui met à disposition les moyens d'animation



Répartition des rôles autour de l'IDG (1)

- Participant / Adhérent
 - Utilisateur de la plate-forme, apporte des données, contribue à un groupe de travail ou à une réalisation en apportant des données, une expertise ou un financement particulier.
- Animateur de la plate-forme
 - Il assume l'animation générale de la plate-forme, des divers comités et le cas échéant des groupes de travail. Il peut y avoir plusieurs animateurs.
- Administrateur de la plate-forme
 - Il assume les responsabilités d'administration technique des outils déployés sur la plate-forme. Il peut s'agir d'un administrateur recruté ou mis à disposition par un partenaire (de façon permanente, à temps complet ou partiel), ou d'un prestataire externe. Il peut y avoir plusieurs administrateurs.
- L'animateur et l'administrateur de la plate-forme ont la responsabilité des services délivrés par la plate-forme.



Répartition des rôles autour de l'IDG (2)

- Animateur d'un groupe de travail
 - Il assume une responsabilité particulière liée à ce groupe. Il prend en charge la préparation, l'organisation et l'animation des réunions, ainsi que la rédaction des comptes-rendus. Il peut y avoir plusieurs co-animateurs d'un même groupe de travail.
- Maître d'ouvrage délégué
 - Il assume la maîtrise d'ouvrage d'un projet collectif particulier pour le compte des divers partenaires impliqués. Il porte juridiquement le projet, collecte les financements et gère la relation avec les prestataires éventuels. La plate-forme peut jouer ce rôle, si elle dispose d'une personnalité juridique, de même que l'un ou l'autre des partenaires impliqués dans le projet.
- L'animateur de groupe de travail et le maître d'ouvrage délégué ont la responsabilité des projets qu'ils entreprennent.



Grand Est ou niveau infra ?

- Ce qu'on peut faire à un niveau inférieur à Grand Est
 - Créer un groupe de travail et en assurer l'animation en local, par un partenaire
 - Conduire une action ou un projet particulier si un maître d'ouvrage délégué et un financement sont disponibles
- Ce qu'on doit faire au niveau Grand Est
 - Pilotage de la plate-forme
 - Conduite des groupes de travail et actions concernant le niveau régional



Quelle structure porteuse ?

| Scénario | Avantages | Inconvénients |
|---------------------------------|--|---|
| Appui sur CIGAL actuel | Démarrage rapide possible, pas de changements institutionnels | Une gouvernance par les 6 collectivités historiques. État non impliqué (non conforme au souhait exprimé de copilotage) |
| Evolution de CIGAL | Pas de nouvelle structure à créer, extension du dispositif actuel aux autres départements et EPCI, et à l'État | Un partenariat à faire évoluer dans le nouveau contexte territorial et dans un gouvernance État-Région |
| Appui sur un organisme existant | Pas de nouvelle structure à créer | Existe-t-il un organisme couvrant le territoire Grand Est susceptible d'animer la plate-forme ? |
| Création d'une structure | Constitution d'une structure et définition d'une gouvernance ad hoc | Plus long à mettre en place |

Le portage de l'IDG est un sujet qui doit attendre les décisions politiques, et l'organisation du Conseil Régional et de l'État au niveau Grand Est + loi NoTRE



L'outil

- L'existant : Prodiges et GéOrchestra
- L'étude propose une comparaison sur la gouvernance et les modalités d'évolutions
- Pas de comparaison fonctionnelle, non pertinent à ce stade

- Proposition du Copil : pas de choix d'un outil, cela relèvera des échanges à l'échelle Grand Est



Synthèse : charge de travail totale et évaluation des coûts

Pour une plate-forme sur le territoire de la Champagne-Ardenne :

- 1 ETP animateur + ½ ETP administrateur
- L'outil et son déploiement : entre 20 et 50 k€, maintenance annuelle de 20 k€
- Prestations externes (sensibilisation, formation, assistance juridique) : 80 k€ sur 4 ans
- Les données (cf. diapo mutualisation des référentiels) : 700 k€



| Actions | 2015 | 2016 | 2016 | 2016 | 2016 | 2017 | 2017 | 2017 | 2017 | 2018 | 2018 | 2018 | 2018 |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 |
| Déploiement de la plate-forme et mise en œuvre de la gouvernance | | | | | | | | | | | | | |
| Discussion avec les autres régions, élaboration du projet ACAL, vote du budget | | | | | | | | | | | | | |
| Consultation pour la reconfiguration de la plate-forme | | | | | | | | | | | | | |
| Suivi déploiement de la plate-forme | | | | | | | | | | | | | |
| Plate-forme opérationnelle | | | | | | | | | | X | | | |
| Décisions politiques concernant la gouvernance et l'organisation | | | | | | | | | | | | | |
| Mise en place gouvernance et organisation | | | | | | | | | | | | | |
| Délivrance des services de base | | | | | | | | | | | | | |
| Configuration Web Services pour les partenaires | | | | | | | | | | | | | |
| Animation groupe thématique INSPIRE métadonnées | | | | | | | | | | | | | |
| Animation 4 groupes production de référentiels | | | | | | | | | | | | | |
| Acquisition référentiels INSEE et SCAN25 IGN | | | | | | | | | | | | | |
| Animation Groupes thématiques GPU et mise à niveau | | | | | | | | | | | | | |
| Consultation pour le choix du prestataire juridique | | | | | | | | | | | | | |
| Suivi action juridique | | | | | | | | | | | | | |
| Délivrance des services étendus | | | | | | | | | | | | | |
| Suivi déploiement Open Data | | | | | | | | | | | | | |
| Animation Open Data | | | | | | | | | | | | | |
| Suivi et formation outil de géocodage | | | | | | | | | | | | | |
| Animation groupes thématiques coproduction de données | | | | | | | | | | | | | |
| Autres actions d'animation | | | | | | | | | | | | | |
| Actions concernant l'animation de la plate-forme | | | | | | | | | | | | | |
| Actions concernant le déploiement d'outils | | | | | | | | | | | | | |
| Actions concernant la gouvernance et l'organisation | | | | | | | | | | | | | |



Une dynamique lancée auprès des acteurs locaux

- Lors de la journée régionale d'échange en avril, identification de 2 sujets à lancer sans attendre une IDG :
 - La numérisation du cadastre sur le territoire Champagne-Ardenne
 - Aucun département numérisé à 100 % en PCI Vecteur
 - Des démarches en cours (Haute-Marne et Marne), des échanges entre Conseils Départementaux
 - Les documents d'urbanisme et le GéoPortail de l'Urbanisme
- Programmées en 2016, en lien avec les autres actions IDG Grand Est :
 - Une sensibilisation à Inspire auprès des acteurs locaux
 - Une formation aux métadonnées et catalogage



FIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
ALSACE-CHAMPAGNE-
ARDENNE-LORRAINE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

www.alsace-champagne-ardenne-lorraine.developpement-durable.gouv.fr